

Engagement éclairé pour éviter la mutilation génitale féminine

Données de la petite fille

Noms et prénom	C.N.I./passeport	Âge
Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité
Adresse		
Code postal	Localité	Téléphone

Données de la personne en charge de la petite fille

Noms et prénom	C.N.I.	Lien
Date de naissance	Lieu de naissance	père mère tuteur légal Nationalité
Adresse		
Code postal	Localité	Téléphone

Données du médecin qui prend soin de la petite fille

Noms et prénom	C.N.I.
N° d'inscription au tableau de l'Ordre des Médecins	Centre

Cadre légal de la mutilation génitale féminine à l'État espagnol

La mutilation génitale féminine constitue une violation des droits humains et elle est associée aux risques sociaux, sanitaires et psychologiques.

À l'État espagnol, cette intervention est considérée un délit de lésions, à l'article 149.2 du Code pénal, quoique l'opération ait été réalisée hors du pays (par exemple en Gambie, au Sénégal, au Mali, etc.), d'accord avec la modification de la Loi organique du pouvoir judiciaire 3/2005.

Elle peut comporter une peine de prison de 6 à 12 années pour les parents ou responsables, la déchéance de l'autorité parentale et la possibilité que la petite fille entre dans un centre de Protection de l'Enfance.

Associations contre la mutilation génitale féminine aux pays où elle est pratiquée

Pays	Nom de l'association	Téléphone
Gambie:	Khady Bah	00-220-994.63.53 (direct)

Déclarations

Certification du médecin sur les données médicales de la petite fille

Je certifie que la petite fille ci-dessus mentionnée est une petite fille saine, qu'elle a suivi les contrôles fixées dans le *Protocol del nen sa* (Protocole de l'enfant sain) et qu'on lui a administré les vaccins correspondants en raison de son âge.

J'ai vérifié qu'elle conserve son intégrité génitale et qu'elle ne présente pas de lésions observables.

Déclaration du médecin concernant l'information à la personne en charge de la petite fille

Je déclare avoir informé la personne en charge de la petite fille ci-dessus mentionnée, sur les aspects suivants concernant la mutilation génitale féminine et les soins de sa santé:

- Cadre légal de la mutilation génitale féminine à l'État espagnol (d'après le paragraphe ci-dessus).
 - Associations contre la mutilation génitale féminine aux pays où elle est pratiquée (d'après le paragraphe ci-dessus).
 - Engagement de demander un rendez-vous pour un examen de santé, juste après le retour des vacances au pays d'origine de la famille.
 - Engagement de procurer à la petite fille la médication qu'on lui a prescrite pour prévenir le paludisme pendant les vacances dans le pays d'origine de la famille, ainsi que des quantités importantes d'eau, bouillie au préalable ou embouteillée.
-

Engagement éclairé de la personne en charge de la petite fille

Je déclare avoir été informée, par le médecin qui s'occupe de ma fille/de la petite fille dont je suis responsable, sur les divers aspects concernant la mutilation génitale féminine et les soins de sa santé, spécifiés au paragraphe ci-dessus.

Je crois avoir compris le propos, l'atteinte et les conséquences légales de ces explications.

Je m'engage à prendre soin de la santé de ma fille / de la petite fille dont je suis responsable et à en empêcher la mutilation génitale.

Signatures

Signature des parents/de la personne en charge de la
petite fille

Signature du médecin qui en prend soin

Lieu et date,
